



INFOS LONGCHAMP

AVRIL 2014

MAIRIE DE LONGCHAMP : 03.80.31.28.04

Le mot du maire : Voici le premier numéro d' « Infos Longchamp ». Vous y trouverez pêle-mêle des informations brèves sur la vie de notre commune.

Nous souhaitons longue vie à cette feuille d'information périodique, laquelle sera complétée par l'habituel et plus consistant « Petit Baillou ».

Je vous en souhaite bonne lecture.

Jacques Prost

La nouvelle municipalité de Longchamp est très heureuse de communiquer avec vous, par le biais de ce premier « Infos Longchamp » qui paraîtra pour l'instant au fil du temps et des évènements.

Les adjoints délégués sont :

- Marie-Noëlle Marion, 1^{ière} Adjointe déléguée aux Associations, Sport et Culture
- Jean Raymond, 2^{ième} Adjoint, délégué à l'Economie-Finances et forêt-environnement
- Monique Pinget, 3^{ième} Adjointe, déléguée aux Affaires sociales, scolaires, et Communication
- Joël Robin, 4^{ième} Adjoint, délégué aux Travaux et à l'Urbanisme

Les commissions qui s'y rattachent sont ouvertes non seulement aux conseillers municipaux, mais aussi à vous, habitants de Longchamp (voir le compte-rendu du conseil municipal du 11/04/2014 visible sur le site de la mairie, ou affiché sur les panneaux d'affichage). Inscriptions en Mairie dans la limite des places disponibles.

Audit des finances communales : (Conseil Municipal du 18/04 vote du Budget)

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 25 % de 2010 à 2013, tandis que les recettes restaient au même niveau. En 2013, ces dépenses ont été supérieures aux recettes de 19 264 euros. Le taux des 4 taxes locales est, comme prévu, inchangé ; il convient donc de réduire dès maintenant les dépenses courantes afin d'équilibrer le budget de fonctionnement de l'exercice en cours (maîtrise de la masse salariale, frais de chauffage, électricité, éclairage public, entretiens et travaux divers..). A noter que le maire a décidé de réduire son indemnité de 10 % soit 148,26 euros/mois, soit 1 779,12 euros d'économie annuelle sur le budget de la commune.

Déchets verts collectés auprès des personnes âgées : Le ramassage s'effectue les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après-midi de chaque mois. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire à chaque fois

en mairie. Nous vous tiendrons informés pour le ramassage périodique des « monstres » (appareils ménagers - encombrants).

C'est le printemps, les règles de bien vivre ensemble, doivent s'appliquer avec bon sens :

Rappel des règles de civisme en période printanière :

- Les rassemblements de personnes sur les lieux publics (places vers l'Eglise), les soirées barbecue en plein air, entre amis, ne doivent pas gêner le voisinage qui apprécie la tranquillité. Merci d'interrompre les nuisances sonores (cris, musique, moteurs qui tournent, klaxon etc...) dès **22 heures**.

Plage d'utilisation des engins bruyants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Samedi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Rappel des règles pour les stationnements sur les trottoirs :

Les véhicules automobiles doivent être correctement stationnés, notamment le soir; les voitures sur les trottoirs sont tolérées, mais ne doivent pas devenir des « ventouses » ; pensez aux mamans avec leurs poussettes, aux piétons, et à nos visiteurs respectifs.

Inscriptions aux écoles Élémentaire et Maternelle de Longchamp pour la rentrée 2014/2015 :

Le lundi 5 et le mardi 6 Mai de 17h00 à 19h00. Sont concernés les maternelles, les élèves entrant au CP à la rentrée 2014/2015 et les nouveaux arrivants dans les villages de Longchamp et Chambeire. (Livret de famille, carnet de santé, et certificat de radiation pour les nouveaux arrivants déjà scolarisés à apporter)

Prochaines manifestations :

- 1^{er} Mai : Fête du Muguet, organisée par les « Amis du Muguet » et le Comité des Fêtes, place du Tertre en forêt. (diverses animations)
- 8 mai : Cérémonie au monument aux morts à 12h00, puis apéritif à la salle des fêtes.
- 16 mai : Rencontre « Billard-Club » à Longchamp
- 25 mai : Elections européennes
- 31 mai : Fête des Ecoles à Chambeire (RPI de Longchamp-Chambeire)
- 30, 31 mai et 1^{er} juin : Fête du Jumelage Longchamp-Laubenheim
- Feux de la Saint Jean fin juin : Le club de foot, habituel organisateur, a précisé qu'il ne pouvait pas organiser cette festivité cette année.

✂-----

Inscription au concours des maisons fleuries :

Coupon à découper et à rendre en Mairie, date limite : 30 juin 2014

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

